



PETITE ENFANCE



AMGE – TITRE D' ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 19 candidats et pour l'année 2024 :

- Taux de satisfaction : 100 %
- Taux de réussite : 87,50 % (sur 19 présentés)
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 7,1 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 0 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Projet professionnel validé dans le domaine de la petite enfance

OBJECTIFS

Obtenir la certification professionnelle AMGE

- Acquérir une certification professionnelle de niveau 3, reconnue dans le secteur de l'aide à domicile, s'exerçant au domicile privé et s'inscrivant dans la famille des métiers de l'emploi familial auprès de particuliers employeurs.
- L'Assistant Maternel Garde d'Enfant met en œuvre une relation professionnelle, des relations inter personnelles et d'éducation, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention auprès de la petite enfance.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de compétences 01.02 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs : 56h

M1 -développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs – MIDPAP

M2 – créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser

M3 – droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc de compétences 02.02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur -42h

M1 – prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

M2 – organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
savoirs

Bloc de compétences 03.02 : Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables – 42h

M1 – entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables

M2 – entretien du linge et pratiques écoresponsables

Bloc de compétence 04.02 : Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant – 56h

M1 – construire son projet d'accueil

M2 – soutenir la parentalité au quotidien

M3 – s'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Bloc de compétence 05.02 : Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant – 56h

M1 – accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant

M2 – bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements

M3 – état de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

Bloc de compétence 06.02 : Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant – 49h

M1 – comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant

M2 – éveil des enfants : le jeu sous toutes ses

formes

M3 – adapter sa communication avec l'enfant

Bloc de compétence 07.02 : Repas de l'enfant – 42h

M1 – alimentation et prise de repas de l'enfant

M2 – prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Pack d'accompagnement :

Accompagnement individualisé – 56 heures

SST : Sauveteur Secouriste Du Travail – 14 h

Validation des acquis individuelle : 7 heures

DURÉE

Durée totale : 525 heures

420 heures en centre

105 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Présentiel, présentiel enrichi, blended learning
- Mobilisation du plateau technique service à la personne (espace puériculture)
- Matériel professionnel
- Activités individuelles, en ateliers et sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers des services aux personnes
- Formateurs habilités INRS pour SST

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluation continue
- Mises en situation simulée individuelle
- Entretien, étude de situation professionnelle numérique, mise en situation professionnelle, étude de situation professionnelle écrite
- Dossier professionnel
- Entretien avec le jury

A l'issue de la formation, validation par le jury de certification.

Possibilité de validation partielle : oui

Un bloc n'a pas de durée de validité. Il est acquis à titre définitif (sous réserve des évolutions réglementaires et des compétences constatées par l'analyse des situations de travail).

Équivalence et passerelles : Titre de niveau 3 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles Référentiel IPERIA)

Suite de parcours : à l'issue de la formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite

d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur.

Débouchés :

- Assistant(e) maternel(e)
- Garde d'enfant à domicile

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

06/03/2025

